

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 allée Norbert Wiener – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
*Exercice clos au 31/12/2021***

Aux membres de l'association du COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié :

- Le traitement comptable approprié des subventions d'exploitation ;
- La correcte application des modalités prévues par le règlement comptable associatif ANC 2020-08 et leur présentation notamment pour les états suivants:
 - o Le compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
 - o Le compte d'emploi des ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres du comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du conseil d'administration et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE CANCER à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre comité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NIMES, le 31 mars 2022

VENCEA
COMMISSAIRES AUX COMPTES



Christophe THOMAS

COMITÉ DU GARD

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	257.62	(191.10)	66.52	66.52
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	257.62	(191.10)	66.52	66.52
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	441 910.11	(199 204.33)	242 705.78	252 882.89
Terrains				
Constructions	374 007.92	(142 840.09)	231 167.83	241 131.78
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	67 902.19	(56 364.24)	11 537.95	11 751.11
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	793.91		793.91	661.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	793.91		793.91	661.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	442 961.64	(199 395.43)	243 566.21	253 610.41
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				648.07
CRÉANCES	76 825.36		76 825.36	40 370.41
Créances clients, usagers et comptes rattachés	154.08		154.08	154.08
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	76 671.28		76 671.28	40 216.33
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 118 930.07		1 118 930.07	1 119 351.36
Valeurs mobilières de placement	870 214.55		870 214.55	996 888.72
Disponibilités	248 715.52		248 715.52	122 462.64
Charges constatées d'avance	173.68		173.68	
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 195 929.11		1 195 929.11	1 160 369.84
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 638 890.75	(199 395.43)	1 439 495.32	1 413 980.25
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	1 269 428.99	1 433 417.43	
Réserves statutaires ou contractuelles	453 000.00	453 000.00	
Réserves pour projet de l'entité	816 428.99	980 417.43	
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	6 468.56	(163 988.44)	
Situation nette (sous total)	1 275 897.55	1 269 428.99	
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement		84.40	
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 275 897.55	1 269 513.39	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	8 547.52		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	8 547.52		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	31 203.00	32 501.00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	31 203.00	32 501.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS			
DETTES	95 884.77	97 965.86	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 938.34	57 142.07	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	23 673.16	22 785.76	
Dettes fiscales	1 503.74	488.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	19 769.53	17 550.03	
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance	27 962.48	14 000.00	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	123 847.25	111 965.86	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 439 495.32	1 413 980.25	

COMITÉ DU GARD

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 696.00	25 952.00	744.00	2.87 %
Ventes de biens et services	78 504.80	60 705.46	17 799.34	29.32 %
Ventes de biens	11 819.04	386.50	11 432.54	
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	66 685.76	60 318.96	6 366.80	10.56 %
· dont parrainages	5 920.64	867.00	5 053.64	
Concours publics et subventions d'exploitation	42 065.19	33 164.03	8 901.16	26.84 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	265 370.84	274 790.19	(9 419.35)	-3.43 %
Dons manuels	263 370.84	268 447.15	(5 076.31)	-1.89 %
Mécénats	2 000.00	2 903.86	(903.86)	-31.13 %
Legs, donations et assurances-vie		3 439.18	(3 439.18)	
Contributions financières reçues	182 522.49	21.20	182 501.29	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 298.00		1 298.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	526.61	1 125.51	(598.90)	-53.21 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	596 983.93	395 758.39	201 225.54	50.85 %
Achats de marchandises	4 902.11	804.36	4 097.75	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	209 710.76	187 047.90	22 662.86	12.12 %
Aides financières	139 747.31	132 373.75	7 373.56	5.57 %
Impôts, taxes et versements assimilés	16 182.32	16 151.51	30.81	0.19 %
Salaires et traitements	134 042.89	114 403.76	19 639.13	17.17 %
Charges sociales	50 196.45	51 099.75	(903.30)	-1.77 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 348.14	37 060.02	(24 711.88)	-66.68 %
Reports en fonds dédiés	8 547.52		8 547.52	
Autres charges	26 640.66	31 930.04	(5 289.38)	-16.57 %
CHARGES D'EXPLOITATION	602 318.16	570 871.09	31 447.07	5.51 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(5 334.23)	(175 112.70)	169 778.47	-96.95 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	9 800.59	9 800.70	(0.11)	-0.00 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	3 975.72		3 975.72	
PRODUITS FINANCIERS	13 776.31	9 800.70	3 975.61	40.56 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	13 776.31	9 800.70	3 975.61	40.56 %

COMITÉ DU GARD

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	8 442.08	(165 312.00)	173 754.08	
Sur opérations de gestion	494.08	4 295.61	(3 801.53)	-88.50 %
Sur opérations en capital	84.40	473.95	(389.55)	-82.19 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	578.48	4 769.56	(4 191.08)	-87.87 %
Sur opérations de gestion	200.00	125.00	75.00	60.00 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	200.00	125.00	75.00	60.00 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	378.48	4 644.56	(4 266.08)	-91.85 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 352.00	3 321.00	(969.00)	-29.18 %
TOTAL DES PRODUITS	611 338.72	410 328.65	201 010.07	48.99 %
TOTAL DES CHARGES	604 870.16	574 317.09	30 553.07	5.32 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 468.56	(163 988.44)	170 457.00	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	144 813.66	80 882.82	63 930.84	79.04 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	144 813.66	80 882.82	63 930.84	79.04 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	20 680.68		20 680.68	
Prestations en nature	124 132.98	80 882.82	43 250.16	53.47 %
Personnel bénévole				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	144 813.66	80 882.82	63 930.84	79.04 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1 <i>Préambule</i>	5
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2 DÉROGATIONS.....	5
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	6
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	7
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	8
3.1.7 <i>Stocks</i>	8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	8
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	12
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	12
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	12
3.2.5 <i>Dettes</i>	12
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	12
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	13
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	13
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	15
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	15
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	15
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	15
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	15
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	15
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	16
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	16
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	16
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	17
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	17
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	17

4.3.2	<i>Missions sociales</i>	18
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	18
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	18
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	18
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	19
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	19
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	19
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	19
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	19
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	20
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	21
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	22
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	22
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	22
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	23
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	23
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	24
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	24
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	25
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
5.2	AUTRES INFORMATIONS	25
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	25
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	25
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	26
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	26

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, le conseil d'administration de l'Association a décidé d'adapter ses activités et de mettre en place des dispositions spécifiques dans ses établissements recevant du public. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comités par cet événement. Pour faciliter l'accès du public aux activités de soins de support, le comité a mis en place un système de visioconférences pour les soins.

La majorité des événements de récolte de fonds sur l'espace public ont été annulées jusqu'à septembre 2021. Les événements liés à la campagne octobre rose ont pu être menés, permettant ainsi de minimiser la baisse de recettes liées aux manifestations.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	258			258
Immobilisations corporelles	439 739	2 171		441 910
Immobilisations financières	661	133		794
Total	440 658	2 304	0	442 962

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 171	0
ordinateur	1 350	
buste	821	
Immobilisations financières	133	0
provision opposition chèque	133	
→ ...		
Total	2 304	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	191			191
Amort.Immobilisations corporelles	186 856	12 348		199 204
Amort.Immobilisations financières				
Total	187 047	12 348	0	199 395

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	20 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	661	133		794
Total	661	133	0	794

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT	NEANT	NEANT
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	794	134	660
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	154	154	
→ Autres Créances	76 671	76 671	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	77619	76959	660

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	470 415	472 396			1 981
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	390 000	390 000			0
Total	860 415	862 396	0	0	1 981

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	248 433	
Livrets et comptes épargne	283	0,59
Comptes à terme		
Total	248 716	0,59

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	154	154
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
LEGS A RECEVOIR DU BN	5 602	6 347
AVOIR A RECEVOIR DU BN		648
DONS A RECEVOIR DU BN	27 352	19 598
CLIENT FACTURE A ETABLIR BN	1 707	
DEBITEUR DIVERS	10 500	10 500
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR DU BN	2 000	2 829
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	29 510	942
Disponibilités		
Total	76 825	41 018

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
REDEVENCE MACHIE A AFFRANCHIR 2022	149	
COTISATION ASSOCIATION 2022	25	
...		
...		
...		
Total	174	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	453 000								453 000	
→ Fonds de réserve missions sociales	980 417						163 988		816 429	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice			-163 988							
Subventions d'investissement					170 457					
Provisions réglementées							84			
Total	1 433 501	0	-163 988	0	170 457	0	164 072	0	1 275 898	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		29 510	8 548	8 548	0	8 548
subvention fédération addiction	2021	29 510	8 548	8 548		8 548
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		29 510	8 548	8 548	0	8 548

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	32 501		1 298	31 203
→				
Total	32 501	0	1 298	31 203

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 938	50 938		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	25 177	25 177		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	19 770	19 770		
Produits constatés d'avance	27 962	27 962		
Total	123 847	123 847	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 412	435
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 412	435
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	23 765	22 839
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 321	4 338
→ Caisse de retraite	1 305	1 225
→ Caisse de prévoyance	2 919	2 279
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	11 124	10 988
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 004	3 956
→ Prélèvement à la source	92	53
Total	25177	23274

Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	50 938	57 142
→ FNP - Factures non parvenues	44 864	43 776
fournisseurs intragroupe	2 782	11 075
fournisseurs public	3 292	2 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	19 769	17 550
honoraires c a c	9 800	10 000
subventions	614	614
aides ménagères aux malades	2 169	2 989
notes de frais bénévoles	2 006	777
honoraires intervenants auprès des malades	5 180	3 170
Total	70707	74692

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

15/03/2022 - 14:27

REPORTING - COMITÉ DU GARD		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	424 532,15	381 580,11	371 388,47	351 394,06
1.1	Réalisées en France	424 532,15	381 580,11	371 388,47	351 394,06
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	340 138,15	297 186,11	289 838,47	272 842,43
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	84 394,00	84 394,00	81 550,00	78 551,63
1.2	Réalisées à l'étranger				
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	112 825,16	103 932,69	117 148,02	116 948,02
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	112 825,16	103 932,69	117 148,02	116 948,02
2.2	Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 813,33	41 707,32	59 192,60	43 385,14
3.1	Frais d'information et de communication	5 652,69	5 652,69	5 038,38	4 738,38
3.2	Frais de fonctionnement	48 617,49	33 911,48	51 866,79	36 484,33
3.3	Autres charges	2 343,15	2 143,15	2 287,43	2 162,43
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			23 287,00	23 287,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2 352,00		3 321,00	
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	8 547,52			
TOTAL CHARGES		604 870,16	527 220,12	574 317,09	534 994,22
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 468,56		-163 598,44	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	117 939,30	117 939,30	78 599,07	78 599,07
	Réalisées en France	117 939,30	117 939,30	78 599,07	78 599,07
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	22 158,36	22 158,36	1 341,87	1 341,87
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 716,00	4 716,00	1 341,88	1 341,88
TOTAL		144 813,66	144 813,66	80 882,82	80 882,82

15/03/2022 - 14:27

REPORTING - COMITÉ DU GARD		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-513 648,80	-513 648,80	-370 402,55	-370 402,55
1.1	Cotisations sans contrepartie	-26 696,00	-26 696,00	-25 952,00	-25 952,00
1.2	Dons, legs et mécénat	265 370,84	265 370,84	274 790,19	274 790,19
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-221 581,96	-221 581,96	69 660,36	69 660,36
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-54 326,73		-4 762,07	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-5 920,64		867,00	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-47 401,00			
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-1 005,09		-5 895,07	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-42 065,18		-33 164,05	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-1 298,00	-1 298,00		
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL		-611 338,72	-514 946,80	-410 326,65	-370 402,55

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-144 813,66	-144 813,66	-80 882,82	-80 882,82
	Bénévolat	-144 813,66	-144 813,66	-80 882,82	-80 882,82
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-144 813,66	-144 813,66	-80 882,82	-80 882,82

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...	135 121	21
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
manifestations	20 769	14 194
prestations et autres ventes	373	225
ventes	11 549	387
produits financiers	13 776	9 801
	3 518	2 141
activités de récupérations	36 475	42 892
Total	221 581	69 660

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
parrainage et recherche de partenariat	5 921	867
contributions financières reçues	47 401	
autres prod d'activités annexes et prest	301	1 126
produits exceptionnels	704	4 770
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	54 327	6 762

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée au réel des actions au cours de l'année.

Les charges indirectes, par leur caractère permanent, font l'objet d'une affectation selon la clé de répartition validée par le conseil d'administration en date du 08/03/2022 : 50% à l'aide aux malades, 20 % à la prévention, 2% à la recherche, 10% à la formation, 18 % au fonctionnement.

Répartition des principales charges du Comité

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	16 205			16 205
Assurance	1 636		133	1 769
Electricité et eau	3 584		286	3 870
Téléphone	2 865		261	3 125
Affranchissement	1 841	4 594	218	6 653
Locations mobilières	1 320		290	1 610
ent/biens mobiliers	4 718		739	5 457
maintenance	776		115	891
taxes locales	5 513		1 120	6 633
charges de copropriété	1 687		371	2 058
Total	40 144	4 594	3 532	48 270

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	66 277	46 031
Actions d'information, de prévention et de dépistage	53 300	45 796
Actions de formation	9 829	6 965
Actions de recherche	638	71
Actions de société et politique de santé		
Actions de récupérations et manifestations	12 362	24 016
Frais d'appel aux dons et legs	24 523	24 052
Frais de fonctionnement (dont communication)	17 308	20 777
Total	184237	167708

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	232 701	185 315
Actions d'information, prévention, dépistage	82 446	73 758
Actions de formation	12 642	12 221
Actions de recherche	8 581	15 761
Actions autres	3 768	2 833
Total	340 138	289 888
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	84 394	81 550
Actions autres		
Total	84 394	81 550

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	5 653	5 038
Frais de gestion:		
achats et charges externes	19 447	2 754
impôts et taxes	6 798	2 214
charges de personnels	13 826	13 101
autres charges de gestion courante	2 343	17 136
cotisation statutaire	8 546	9 643
Total	56 613	49 886

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	8 548	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	8 548	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5 Tarif négocié	124 133	80 883
Prestation (dons en nature)		20 681	
Autres (à préciser)			
Total		144 814	80 883

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Ville	Heures/mois (base 4 semaines)	Surface
Le Grau du roi	7,5	10
Le vigan	8	40
Pont Saint Esprit	32	30
Sommières	21	50
Uzes	16	40
Vauvert	2	40
Villeneuve les avignon	48	10
Aigues Mortes	3	30
Jonquières St Vincent	3	10
La Grand Combe	0	0
Poulx	8	10
Roquemaure	12	10
St Génies	2	10
Saint Gilles	3	10
Saint Laurent d'aigouze	3	10
La calmette	31	40

La valorisation de mise à disposition de locaux pour les espaces Ligue n'est pas comptabilisée car nous ne sommes pas en mesure de valoriser ces dernières de façon précise.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
	Réalisées en France		Réalises à l'étranger							
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes						
Achats de marchandises	391								4 902	
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	121 172				21 545				209 711	
Aides financières	55 353	84 394							139 747	
Impôts, taxes et versement assimilés	8 926				6 843				16 182	
Salaires et traitements	94 819				13 179				134 043	
Charges sociales	35 226				4 130				50 196	
Dotations aux amortissements et dépréciations	10 743					1 605			12 348	
Dotations aux provisions										
Report en fonds dédiés								8 548	8 548	
Autres charges	13 507				9 112				26 641	
Charges financières					200				200	
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	340 138	84 394	0	0	112 825	0	0	55 009	1605	2 352

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalises à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			20 680		20 680
Dons en nature					
Prestations de services	117 939		1 478	4 716	124 133
Personnel bénévole					
TOTAL	117 939	0	22 158	4 716	144 813

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	9 520
Autres missions	
Total	9 520

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
annulations secours financiers	450
remb trop perçu sub recherche	44
reprise sub investissement	84
→ ...	
Total	578
Charges exceptionnelles	
	200
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	200

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	030 - COMITÉ DU GARD	Decembre 2021	15/01/2022 - 1428	Decembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme				
Actions en direction des malades, des proches et éti. de santé				
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions de soutien et politique de santé				
Actions inter-établissements réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et éti de recherche contre le cancer				
Actions de création/subvention administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France				
Actions en direction des malades, des proches et éti. de santé				
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et éti de recherche contre le cancer				
Programmes nationaux				
Programmes régionaux et départementaux				
Missions d'enseignement				
Autres actions				
Actions de soutien et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
Frais d'appel de dons				
Frais d'appel des legs				
Frais de traitements des dons				
Frais de traitement des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour main d'œuvre et ventes				
Activités de prospection				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Médecin aide aux Malades				
Frais de Recherche de Médecin Info-Prev-Dép				
Frais de Recherche de Médecin Formation				
Frais de Recherche de Médecin Formation				
Concours ext. inter-établissements Aide aux Malades				
Concours ext. inter-établissements Info-Prev-Dép				
Concours ext. inter-établissements Formation				
Concours ext. inter-établissements Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
3.1 Frais d'information et de communication				
Frais d'information et de communication externe				
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement				
Frais de gestion				
Formation administrative				
Impôts et taxes				
Cotisation statutaire 10%				
3.3 Autres charges				
Charges financières				
Dotations aux amortissements				
Charges exceptionnelles				
TOTAL DES EMPLOIS				
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL				

LA LIQUE	030 - COMITÉ DU GARD	Decembre 2021	15/01/2022 - 1428	Decembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels non affectés				
Dons manuels affectés				
Legs, donations et assurances vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Manifestations				
Ventes (dont abonnement à venir)				
Présentations et autres ventes				
Activités de récupération				
Charges et produits endossés				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à venir)				
Autres produits affectés				
Produits financiers				
Quotité parts de générosité reçues d'autres entités				
2. REPRIS SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur prêts de fonds financiers provenant du législateur				
Utilisation fonds dédiés sur ressources GP				
Utilisation fonds dédiés sur ressources GP liées à legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES				
DÉCIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL				
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)				
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public				
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP				
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)				

RESSOURCES DE L'EXERCICE	TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-144 813,66	-80 882,82
Bénévoles	-144 813,66	-80 882,82
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-144 813,66	-80 882,82

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	117 939,30	78 599,07
Réalisées en France	117 939,30	78 599,07
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	22 156,36	1 141,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 716,00	1 141,88
TOTAL	144 813,66	80 882,82

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
- Utilisation		
+ Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		5 940			5 940	720	720
2010		935			935	1 934	1 934
2011		0			0	2 065	2 065
2012		782			782	1 516	1 516
2013		3 576			3 576	1 258	1 258
2014		20 492			20 492	1 900	1 900
2015		4 316			4 316	3 527	3 527
2016		4 599			4 599	4 350	4 350
2017		3 001			3 001	3 975	3 975
2018		3 144	1 422		1 812	4 203	3 838
2019		1 483			1 483	3 670	3 226
2020		869			869	3 653	3 209
2021							
Total		49 138	1 422		47 805	32 771	31 518

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	140	7 896,5	4,8	124 132,98
Total	154	7 896,5	4,80	124 132,98

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	6	7 748,57	4,25
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	6	7 748,57	4,25

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 368
6256 Missions	Frais de transport et hébergement	2 352
6063 Fournitures entretien	achats petit matériel	101
6068 Autres fournitures	achats divers	121
6261 frais postaux	frais postaux	3
	Total	4 944

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3337 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**COMITE DEPARTEMENTAL DU GARD
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
115 ALLEE NORBERT WIENER – BP 80027
30023 NIMES CEDEX 1**

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre comité, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à NIMES, le 31 mars 2022

VENCEA
Commissaires aux comptes



Christophe THOMAS